



Paris, le 31 Mars 2011

Objet : Auditions d'entrée 2011- 2012

A l'attention de tous les candidats

Voici le dossier d'inscription aux auditions d'entrée du **département supérieur pour jeunes chanteurs | le jeune chœur de paris**.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner avant le 10 mai 2011 :

- les documents **inscription** et **fiche de renseignements** du département à télécharger sur les sites www.lejeunechoeurdeparis.fr ou www.crr-paris.fr
- le **dossier d'inscription en cycle spécialisé 2011-2012** à télécharger sur les sites www.lejeunechoeurdeparis.fr ou www.crr-paris.fr , le montant de 52€ des frais d'inscription au concours est dû dès réception du dossier.
- le cas échéant, le dossier d'inscription en double cursus 2011-2012 (lycéens en classe à horaires aménagés) à télécharger sur le site du Conservatoire à rayonnement régional de Paris www.crr-paris.fr
- 2 photos d'identité
- 6 timbres au tarif normal en vigueur
- **une copie des 4 partitions non scotchées ni abîmées que vous interpréterez lors de l'audition de chant (merci d'y indiquer votre nom, le nom de l'œuvre, le nom du compositeur et le tempo auquel vous l'interpréterez).**

Suite à l'examen de votre dossier, un courrier vous notifiera la date et l'heure de passage pour votre audition.

L'accès aux cycles D.E.M. Jeune Chanteur et Prix de Perfectionnement|Lyrique se fait sur audition (2 tours), examen de solfège et entretien avec le jury.

Le 1^{er} tour aura lieu le **3 juin 2011**, les entretiens le **8 juin 2011**, le 2^{ème} tour et l'examen de Formation Musicale le **17 juin 2011**.

Il n'y a de choix ni de la date ni de l'heure de passage de l'audition. Le **département supérieur pour jeunes chanteurs | le jeune chœur de paris** peut suggérer aux candidats qui le souhaitent des pièces à présenter.

A l'issue des auditions, du test de Formation Musicale et de l'entretien, les candidats seront accueillis en stage dans différents cours du département (chant, atelier polyphonique). L'admission définitive ne sera prononcée qu'au terme de ce stage.

Pour l'entrée en D.N.S.P.M./Licence (en septembre 2011) il faut se reporter aux instructions données par le Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt (www.pspbb.fr).

Un pianiste sera présent le jour de l'audition.



Nous vous rappelons les programmes pour l'entrée dans chaque cursus diplômant :

1. Pour l'entrée en cycle spécialisé (D.E.M. *Jeune Chanteur*) :

1^{er} tour :

- 2 œuvres au choix du candidat, de langues, styles et époques différents.

2^{ème} tour :

- 2 œuvres au choix du candidat, de langues, styles et époques différents.

2. Pour l'entrée en cycle de Perfectionnement|Lyrique (Prix de perfectionnement|Lyrique) et en D.N.S.P.M./Licence :

1^{er} tour :

- un air d'opéra au choix du candidat

- un lied

- une mélodie parmi lesquels le jury choisira une pièce

2^{ème} tour :

- un air d'opéra de langue, d'époque ou de style différent de celui du 1er tour.

- un air d'oratorio ou air de concert

- une pièce contemporaine parmi lesquels le jury choisira une pièce

Les résultats seront communiqués par voie d'affichage puis notifiés par courrier (pour les candidats admis).

Dans le cas où vous seriez reçu à ces auditions, nous vous communiquerons le planning de l'ensemble des cours et activités du département courant juillet 2011.

Je vous souhaite bon courage dans la préparation de ces auditions.

Bien cordialement.

Stéphane Werchowski,
Chargé de formation et de production

département supérieur pour jeunes chanteurs | le jeune chœur de paris

14 rue de Madrid - 75008 PARIS - Métro Europe

Tél. : 01 44 70 64 06

Fax : 01 43 87 82 01

Courriel : stephane.werchowski@paris.fr

Sites internet : www.lejeunechoeurdeparis.fr et www.crr-paris.fr